



COMMUNE DE DALHEIM

VACANCE DE POSTE

L'Administration communale de DALHEIM se propose d'engager un fonctionnaire administratif (m/f) du groupe de traitement A1, sous-groupe administratif à plein temps pour les besoins du secrétariat communal.

Fonctionnaire administratif (m/f)

groupe de traitement A1

sous-groupe administratif

(en vue d'occuper ultérieurement le poste de secrétaire communal)

Les candidats (m/f) doivent :

- être détenteurs d'un master en droit ou de son équivalent ;
- avoir passé avec succès l'examen d'admissibilité du groupe de traitement A1, sous-groupe administratif, organisé par le ministère de l'Intérieur (depuis moins de 5 ans au moment du dépôt du dossier de candidature auprès de la commune) ;
- avoir la nationalité luxembourgeoise.

La détention du certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois et une expérience professionnelle comme juriste dans le secteur privé ou le secteur public sont considérées comme atouts.

Pièces à joindre à la demande :

1. Extrait récent de l'acte de naissance ;
2. Copie de la carte d'identité ou du passeport ;
3. Extrait récent du casier judiciaire (bulletin 3);
4. Copie des diplômes ou certificats d'études et de qualification professionnelle requis ;
5. Copie du document certifiant la réussite à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement A1, sous-groupe administratif ;
6. Notice biographique détaillée (CV) avec photo récente ;
7. Copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale (matricule nationale).
8. Demande d'emploi motivée.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera nommé(e) en vue d'occuper ultérieurement le poste de secrétaire communal.

Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Les candidatures avec pièces à l'appui sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Dalheim à L-5680 Dalheim, Gemengeplaz, pour le mardi, **22 septembre 2020 au plus tard.**

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Dalheim, le 29 août 2020



Le collège des bourgmestre et échevins,
Joseph HEISBOURG, bourgmestre
Nicolas DICKEN, échevin
Luc MANGEN, échevin